

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DEPARTEMENT
DE L'AIN*

L'An deux mille vingt-six, le vingt-et-un juillet,
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous
la présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

*Affichage de la
convocation
15 juillet 2026*

Nombre de conseillers présents et représentés : 18

Nombre de pouvoirs : 5

Présents : Mesdames C. MOINE, Y. TALHI, M. BOYER, I. PICHARD, A. KONDZIELA, C. CIMAROSTI ;

Messieurs J-C. CLEMENT, C. MOINE, M. SIMON, J-M. LABROSSE, P. RICO, V. RINALDI, X. BERNARD.

Pouvoirs : Madame A. MICHAUD donne pouvoir à Monsieur C. MOINE, Madame R. CHEVALLET donne pouvoir à Monsieur M. SIMON, Monsieur P. MARTINELLI donne pouvoir à Madame M. BOYER, Madame M. CALMELS donne pouvoir à Monsieur J-C. CLEMENT, Monsieur E. VEYRUNES donne pouvoir à Monsieur P. RICO.

Excusée : Madame L. DEWILDE.

Secrétaire de séance : Monsieur J-M. LABROSSE

N°2026.044 Objet – Délibération portant sur la décision modificative budgétaire n°3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.1612-11 ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 23.2026 de la Commune de Sergy du 21 avril 2026 portant sur le vote du budget primitif 2025 ;

Considérant qu'à la suite de l'analyse du traité de concession il apparaît nécessaire de constituer une opération concernant les futures dépenses liées à la ZAC « Sous le Bourg ».

Considérant qu'il est donc nécessaire de modifier le budget de la commune tel que suit :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	650 000.00 €	-100 000.00 €	100 000.00 €	650 000.00 €
20 Immobilisations incorporelles	650 000.00 €	0.00 €	100 000.00 €	750 000.00 €
203/20 154	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €	100 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	2 809 535.64 €	-100 000.00 €	0.00 €	2 709 535.64 €
2151/21 148	490 000.00 €	-100 000.00 €	0.00 €	390 000.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	4 440 017.11 €	-100 000.00 €	100 000.00 €	4 440 017.11 €
Total général des recettes d'investissement (1)	4 440 017.11 €	0.00 €	0.00 €	4 440 017.11 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	2 788 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 788 000.00 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	2 788 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 788 000.00 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **VALIDE** la décision modificative budgétaire n°3 telle que présentée.
- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute mesure relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du
caractère exécutoire de la présente
délibération.

A Sergy, le 21 juillet 2026

Le Maire, C. MOINE

